



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 6 OCTOBRE 2022

DATE DE CONVOCATION 29 septembre 2022 L'an deux mille vingt-deux, le six octobre à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Communautaire, 4 rue Elie Maurette, en séance publique, sous la présidence de Madame DUMOULIN Stéphanie, Maire.

DATE DE MISE EN LIGNE Étaient présents : Mme DUMOULIN Stéphanie, M. CARDON Hervé, Mme BRUNEL Julie, M. LACOMBE Jean-Pierre, Mme NICOLLE Isabelle, M. ANDREVON François, M. FARIZY Jean, Mme DEBAUMARCHEY Martine, M. JOLIVET Rolland, Mme TROUILLET Marie-Claire, Mme MICHEL Cécile, Mme BURNICHON Nicole, M. VERCHERE Jean-René, Mme DOUBLET Edith, M. LABROSSE Roland, M. TUAL Gilles, M. DADOLLE Guy, M. VENTURUZZO Christian.

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 26
PRÉSENTS : 18
VOTANTS : 25

Représentés ayant donné pouvoir :

Mme MARTELIN Cécile, (pouvoir donné à M. LACOMBE Jean-Pierre), M. JOYET Florent (pouvoir donné à Mme DUMOULIN Stéphanie), Mme THEVENET Marion (pouvoir donné à Mme BRUNEL Julie), M. BELUZE Marcel (pouvoir donné à Mme TROUILLET Marie-Claire), M. LABROSSE Charles (pouvoir donné à M. LABROSSE Roland), M. BALLIGAND Cédric (pouvoir donné à Mme DEBAUMARCHEY Martine), Mme GARDON MORIN Séverine (pouvoir donné à M. TUAL Gilles).

Excusée : Mme MAINGUE Sandrine.

Formant la majorité des membres en exercice :

Monsieur ANDREVON François est désigné Secrétaire de séance.

Objet : Cession d'une parcelle - Annexe 11

Il est proposé de vendre la parcelle AH 911 d'une surface cadastrale de 61 m² à Madame et Monsieur DUDU, pour un montant de 250 €. Les droits de mutation restent à charge de l'acquéreur.

L'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat (DIE) s'élève à 250 €.

- Conformément à l'article L2121-29 du CGCT, il est proposé au Conseil Municipal de recevoir la cession dont les conditions sont visées ci-après par acte administratif et d'autoriser le maire, ou son représentant, à céder le bien ci-après désigné.

.../...

Les conditions de la cession sont les suivantes :

- VENDEUR -

La **COMMUNE DE CHAUFFAILLES**, Autre collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département de Saône et Loire, dont l'adresse est à CHAUFFAILLES (71170), 7, place de l'Hôtel de Ville, identifiée au SIREN sous le numéro 217 101 203.

- ACQUEREURS -

Monsieur Morgan DUDU et Madame Stéphanie FERRET, son épouse, demeurant ensemble à CHAUFFAILLES (71170), 3 impasse des Jardins

Monsieur né à ROANNE (42300) le 25 septembre 1990.

Et Madame née à MACON (71000) le 13 septembre 1992.

Mariés sous le régime légal en la mairie de Chauffailles le 31 juillet 2021

QUOTITES CEDEES

Madame et Monsieur DUDU acquièrent la totalité en pleine propriété.

IDENTIFICATION DU BIEN

Désignation

A CHAUFFAILLES (SAONE-ET-LOIRE) 71170, Impasse des Jardins

Une parcelle issue du domaine public

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AH	911	Impasse des Jardins	00 ha 00 a 61 ca

Un plan cadastral est annexé.

P R I X

La vente est conclue moyennant le prix de la somme de **DEUX CENT CINQUANTE EUROS (250,00 €)**.

Vote : unanimité

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu en Sous-préfecture le
LE MAIRE.

ONT SIGNE LES MEMBRES PRÉSENTS,

Pour copie conforme,

LE MAIRE, Stéphanie DUMOULIN,

LE SECRETAIRE, François ANDREVON

